

Dans le Jorat

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 43

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les nouveaux abonnés au **Conteur**, à partir du 1^{er} janvier 1913, recevront **gratuitement** ce journal durant le **quatrième trimestre 1912** (octobre à fin décembre).

1862-1912

Le *Conteur* a cinquante ans cette année. Ainsi que nous le disions à l'occasion d'un banquet de cinquantenaires lausannois, qui eut lieu récemment à Baumaroche, c'est un âge très respectable pour un journal de son espèce. Certes, le *Conteur* n'en veut point tirer vanité, mais il ne se peut défendre d'un petit grain de fierté en constatant qu'il est le seul journal de son genre, en Suisse romande, qui ait atteint cet âge. Il n'oublie pas qu'il doit ce privilège à la chaude affection de quelques vieux amis, à celle de ses chers collaborateurs, à la bienveillance constante de ses abonnés, dont quelques-uns lui tiennent fidélité depuis son premier jour. Il leur en exprime encore sa sincère reconnaissance et leur demande de vouloir bien lui continuer leur précieux appui. Plus que jamais, c'est le moment de serrer les rangs autour de ce petit journal, qui, presque seul, s'efforce autant qu'il le peut — c'est d'ailleurs sa seule raison d'être — de « cultiver l'esprit de chez nous, de perpétuer nos saines traditions, de ne pas laisser s'effacer les traits les plus caractéristiques de notre race », ainsi que le disait aimablement un de nos confrères.

Voici d'ailleurs en quels termes, en 1862, les fondateurs du *Conteur vaudois*, Louis Monnet et Henri Renou, annonçaient dans une circulaire leurs intentions.

« Nous avons l'honneur de vous annoncer l'apparition très prochaine d'un journal hebdomadaire, le *Conteur vaudois*, destiné d'un côté à favoriser le développement de notre littérature nationale, en se faisant l'organe des productions originales de nos jeunes écrivains; de l'autre, à être utile à l'agriculture et à l'industrie en tenant ses lecteurs au courant des progrès et des découvertes qui intéressent ces deux branches importantes de notre activité. Il n'existe dans la Suisse romande aucune publication de ce genre, et, pour la rendre accessible à tous, la Société qui l'a fondée en a fixé le prix d'abonnement à 4 francs par année. Ce prix excessivement bas écarte toute idée de spéculation, incompatible du reste avec l'esprit de l'entreprise.

Tout en vous témoignant le vif désir de voir bientôt vous compter au nombre de nos abonnés, et de vous voir encourager notre œuvre, nous vous prions, M....., d'agréer, etc.

Pour le Comité de Rédaction :

H. RENOÜ. L. MONNET.

Dans le premier numéro, les rédacteurs rap-

pelaient en la résumant la circulaire ci-dessus et ajoutaient :

« Nous nous entretiendrons familièrement avec nos concitoyens de tout ce qui peut intéresser notre patrie, en puisant dans son histoire et ses chroniques des détails précieux et souvent ignorés; nous chercherons à suppléer à la bibliothèque, toujours très restreinte de l'agriculteur, de l'industriel, de l'ouvrier, par un examen succinct et clair de ces choses qu'il est important à tout homme de connaître, mais qui ne s'acquièrent généralement que par de longues lectures et échappent totalement à ceux qui ne peuvent y consacrer leur temps.

« Cela dit, nous ne nous dissimulons point les difficultés de notre tâche, mais n'ayant d'autre mobile que le désir d'être utiles et n'étant guidés par aucune idée de spéculation, nous croyons avoir quelque droit à la sympathie et à l'appui de nos concitoyens. »

On le voit, le *Conteur* ne promettait pas plus qu'il ne pensait pouvoir tenir. Il a dès lors tenu parole, pour autant du moins que le lui ont permis les circonstances. En tout cas, et quoique les temps aient bien changé, certes, il a toujours été fidèle aux principes qui ont présidé à sa naissance.

Le *Conteur* a-t-il une histoire? Non, à vrai dire. Ce n'est point cependant qu'il ressemble en cela aux peuples heureux. Il a eu, il a encore sa part de jours sombres et d'épreuves. La simplicité de ses goûts, la gaîté, qui est sa loi, l'affection de ses bons amis, la fidélité de ses vieux abonnés, lui ont jusqu'ici permis de franchir sans trop de peine ces mauvais pas. Il compte toujours sur elles pour l'avenir.

Le *Conteur* fut donc fondé, en 1862, par MM. Louis Monnet et H. Renou qui, durant la première année, le rédigèrent. Dès la seconde année, M. Samuel Cuénoud, ancien syndic de Lausanne, succéda à M. H. Renou et, pendant onze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1873, collabora avec M. Louis Monnet à la rédaction. Depuis, ce dernier, qui était devenu propriétaire du journal, le rédigea seul jusqu'au 24 mars 1900, date où il eut la chance de décider M. Victor Favrat à signer le journal avec lui, comme rédacteur.

Dès octobre 1901, c'est-à-dire dès le décès de M. Louis Monnet, c'est son fils aîné qui partage avec M. Victor Favrat la rédaction du *Conteur*.

Des fondateurs du journal, un seul vit encore, croyons-nous, M. Henri Renou, actuellement fixé dans le midi de la France, si nous ne faisons erreur.

Le *Conteur*, dont les ressources furent toujours très modestes — elles ne pouvaient être autres — eut d'emblée cependant la bonne fortune de s'assurer de précieux collaborateurs. Leurs noms sont encore dans toutes les mémoires; car plusieurs d'entre eux ont caractérisé de façon immortelle, par leurs écrits, patois ou français, l'esprit de chez nous. Citons MM. Louis Favrat, C.-C. Dénéreaz, Louis Croisier, Julien Blanchard, le professeur Nessler, J. Zink, le pasteur Combe, E. Durand, Alexandre Mi-

chod, E. Meyer, avocat, Dufour, avocat, D^r Berger, J. Besançon, D^r Rouge, Marc Marguerat, Marc Duveluz, etc., et quelques dames dont nous nous faisons un scrupule de respecter les pseudonymes.

A la mémoire de celles de ces personnes dont le *Conteur* pleure toujours la perte, il rend un pieux et très fidèle hommage. A celles qu'il est heureux de compter encore au nombre des vivants, mais que les circonstances ont un peu éloignées de lui, il exprime une fois de plus sa sincère reconnaissance, en se permettant d'y ajouter l'espoir qu'ils ne l'oublient pas.

Il serait juste aussi que le *Conteur* citât ici ses collaborateurs actuels. A quoi bon! ils sont bien connus. L'amitié a autant de part que leur esprit dans cette collaboration, et ils savent le droit qu'ils ont à la reconnaissance du *Conteur* et de ses lecteurs. Ils continuent du reste avec beaucoup de succès la tradition de leurs prédécesseurs.

Nous avons dit qu'en dépit des temps changés, le *Conteur* était resté le plus possible fidèle aux principes de ses débuts. Ce changement des temps, qui s'accroît tous les jours, lui laisse-t-il encore raison de vivre?

D'aucuns pourront peut-être penser que sa carrière est finie, qu'à des temps nouveaux, il faut des journaux nouveaux. Ces journaux nouveaux existent et le *Conteur* ne cherche nullement à leur disputer le terrain. Il ne convoite pas le même domaine qu'eux. Toutefois, il ne prétend pas vainement restaurer un esprit, des idées, des mœurs qu'assiège chaque jour un cosmopolitisme envahissant. Il veut tout simplement, et cela est possible, grouper toujours plus étroitement ceux qui estiment avec raison qu'il n'est pas besoin de devancer les temps, de se sacrifier sans résistance à cet envahissement; ceux qui pensent que peut-être l'on peut encore sauver quelque chose des traditions qui nous sont chères; ceux, enfin, qui, tout en faisant aux idées nouvelles la juste part qu'on ne peut leur refuser, veulent néanmoins vivre le plus longtemps possible de cette bonne vie de chez nous, dont la faillite n'est point encore déclarée, tant s'en faut.

Voilà toute l'ambition du *Conteur*. Qui l'aime, le suive!

J. M.

DANS LE JORAT

Le chemin qui, à un kilomètre au sud de Montpreveyres, se détache de la route de Berne et conduit à Corcelles-le-Jorat, enchantera toujours les âmes éprises des beautés du paysage. Il domine une grande partie du bassin de la Haute-Broie, verdoyante contrée descendant à la rivière en prairies creusées d'une multitude de vallons et de ravins. Ça et là, de noires sapinières, des villages aux toits rouges ou bruns, quelque ancienne demeure seigneuriale, moitié ferme, moitié château, l'air pas très glorieux, mais pittoresque; à orient, les montagnes de la Gruyère, par dessus lesquelles les Alpes neigeuses montrent leurs dents de géants.

Les rédacteurs du *Conteur vaudois* goûtaient le calme et la sérénité de ce vaste tableau, dimanche dernier, en allant à Corcelles-le-Jorat se régaler d'une démocratique tomme de chèvre, sous le prétexte de célébrer les cinquante ans de leur journal. Quelques-uns de leurs intimes leur avaient fait la surprise de se joindre à eux.

Parler ici de cette réunion d'amis, nous n'y songions pas, tout d'abord. Mais ne voilà-t-il pas que nos grands confrères les quotidiens s'avisent d'en informer leurs lecteurs, comme si elle les intéressait au même degré que la guerre des Balkans, et qu'ils forment gentiment, à l'endroit du *Conteur*, les vœux les plus fraternels, ce à quoi nous sommes bien sensibles. Ils nous montrent par là qu'ils ne nous en veulent nullement de ne pas les avoir conviés à notre rustique agape. Entre parenthèse, nous n'aurions su où les mettre.

Donc, à l'excellente auberge communale de Corcelles-le-Jorat, le *Conteur*, comme tout cinquantenaire heureux de vivre, a vidé deux ou trois verres du délectable vin de 1911 à la santé de ses amis et à sa propre santé. Il lui était particulièrement doux de se voir entouré de la plupart de ses bons et chers collaborateurs et de quelques autres de ses amis qui, à défaut de « copie », lui apportent des idées, lui suggèrent des articles, lui narrent des historiettes dignes d'être imprimées, témoignant de toute manière à notre modeste périodique cet affectueux attachement, plus précieux que la fortune de tous les milliardaires, et sans lequel l'hiver de l'âge paraîtrait bien sombre.

Ce qui fut loin d'être sombre, dimanche, c'est le ton de la causerie. Que de bons rires, que de propos joyeux et gaillardissants! Chose point trop surprenante à notre époque où la jeunesse se croit tenue d'être grave, les aînés n'étaient pas les moins gais. Oh! la saveur des anecdotes dites par les conteurs aux cheveux grisonnants! Et les jolies choses sur les usages de jadis! Et les vieux refrains, combien sur leurs lèvres ils donnaient raison au poète :

C'est le passé qui sort de son tombeau.
L'un, d'un seul mot, nous refait un tableau;
L'autre n'en sait pas plus long qu'un oiseau.
Les vieux refrains ont une voix qui charme.

Mais la gloire de la journée appartient au patois. Sauf un, retenu chez lui par l'âge, tous les patoisants du *Conteur* étaient là, et tous lui firent la joie de se faire entendre. Du nerveux patois du Jorat au patois plus doux du Pays-d'Enhaut, proche parent du gruyérien, en passant par celui de La Côte, de Renens, du Gros de Vaud, de la Broie, des Monts-de-Lavaux, le trésor linguistique de la terre vaudoise égrena ses plus belles perles, ses joyaux d'épithètes claironnantes, de dictions colorés, de gaillardises, de bonhomie, de finesse, d'agreste poésie.

Que n'étiez-vous à cette fête de l'esprit, aimable monsieur Samuel Cornut! Vous seriez revenu bien vite de cet accès de pessimisme qui qui vous faisait écrire dans le *Foyer romand* de 1912 : « Notre patois, livré à lui-même, a, il faut en convenir, un caractère trivial, inculte », et qui vous conseillait de raviver sa source d'inspiration par une édition de Rabelais en notre antique parler romand. Ce parler ne se maintiendra que par ceux dont il est la langue maternelle. Quand ils ne seront plus, il ne subsistera, hélas! que dans les glossaires; nul moyen, pas même l'amusement d'un philologue rabelaisien, ne lui rendra la vie. Quant à en faire quelque chose de plus cultivé, comment vous, monsieur Cornut, vous poète, vous amoureux des grâces naturelles, pouvez-vous songer à pareille profanation? Pour être pures, odorantes et brillantes, ont-elles besoin de l'horticulteur, les fleurettes de l'Alpe sauvage?

Dieu merci, le patois est moins moribond qu'il n'y paraît. Nous avons pu nous en convaincre non seulement autour de la table de l'auberge

communale, mais encore dans une ferme de Corcelles-le-Jorat, où le *Conteur* et les siens furent accueillis comme des familiers de la maison, selon les hospitalières traditions de la campagne vaudoise. Quelques instants charmants passés en ce lieu mirent le point final à notre petite partie champêtre.

Aux chers amis qui se sont ingéniés à en assurer la réussite, même à ceux qui nous ont couverts de confusion par leurs compliments en prose et en vers, le *Conteur* se sent pressé d'exprimer les sentiments de toute sa reconnaissance. Puissent nos successeurs se sentir encouragés à sa centième année, s'il vit jusque là, par d'aussi précieux appuis, par autant d'affection, et retrouver encore dans le peuple vaudois les natures saines qui font sa force, et qui n'ont pas honte, en dehors des heures de travail, de s'égayer en tout bien tout honneur, comme le veut notre vieil adage :

De bin tsantâ, de bin dans!
Ne grave pas d'avanci!

V. F.

MÈ Z'AMIS!

QUAND iè su que lo *Conteu* vegnâ à Corçalla mè su de : Tè fau pas manquâ dè laf allâ assebin. T'as to sènâ; lè truffès, qu'an fouzènâ sti an, san traissès; la pêlaye dè freta que laf avâ est coulyatte et grulâye à tsavon. Te paô laf allâ à Corçalla. Hardi! Va-lai!

Laf ia bin la modze daô fond de l'étrabyo qu'est presta... Ma faf, que lè dzouvenò se relèvéyan : mè su praô zu relèvé, mè!... Et, la fenna signaôlè : « L'est ton mor que tè minnè... Te sâ que quand fan la fita à Corçalla t'ran tot avau pè lè z'écouallès... Ste ne cheintaî pas lè bons bocons te ne briraî pas tant...!? » N'atiuto pas la fenna : su decidâ dè laf allâ, yaôdri!

Sin dèvezâ daî bons bocons, vaut-te pas lo dju dè laf allâ quand ne sarâ rinquiè po vaîrè lo Dzorât, ci bi Dzorât, dont mon père-grand de-zâi : « Se l'irè mion invouyèrè promenâ lo raî dè Prusse et sè grattâ insimblio ti lè z'eimpereu dè l'univei! »

Mâ, se laf vè, l'è po totsi la man, on iadzo, à ti lè z'amis daô *Conteu*. Af bravo z'amis Monnet et Favrat, lè premi, que no z'an invitâ. Pu, à Marc à Louis, que n'o z'in contè adî daî galèzès et lè dit totès pelyettès. Pu, à Mèrine; à Monsu Guex, por couî ti lè régents daô canton sè mettran aô fu, se falhai; à Pierre d'Antan; à l'ami Gander, dè Vaugondry.

Ora, que mè su de apri, se tè dian dè laô rcontâ ôtiè, daô moment que te sarî à Corçalla, et bin te laô raconterî la pouaira qu'avâi zu lo vilho cordagni Portset (dè Corçalla, cein va sin dere), onna demeindze matin que l'avâi met onna bracha dè solâ, po sè pratiquès dè Penây, su lo tser à ion que laf dezan lo crouyo retso. Teindu que balhivè, avoué son tser, lè contors po montâ à Penây, Portset s'étâi de, in passeint dèvant lo mothi : « Yé lezi d'ôdre on bocon dè pridzo. » L'intrè, et l'ou lo menistre que bramâvè : « Du train dont le mauvais riche y va, je vous le dis en vérité, il va droit en enfer. » Quand l'a cein oyu, lo vilho Portset l'a que-meincî dè dressî lè z'orolhiès et s'est sondzi : « Mâ, m'araî-te infelâ onna dzanlye; m'a de que l'allâvè à Penây et lo menistre dit que va in infei? » Et l'ou lo menistre que rêdit, onco plie fermo : « Mes très chers frères, je vous le répète, du train dont le mauvais riche y va, soyez assuré qu'il se précipite directement et sûrement en enfer. » — « Se ne pu pas lo rattrapâ, sù galé, que sè peinsâ lo cordagni, mè solâ van itre fre-cassî et saret l'ovradzo d'onna senanna dè fotu. » Et, tot épouairî, sè met à corè, quemin on bourlâ, contrè Penây...

Pu, que mè su de onco, te laô derî à ti que te lè z'amè bin, damachin que l'âman ti assebin lo *Conteu* et sè ballè z'histoires noutron bi payî, lo bon Diu (et porquî pas?) et noutron vilho

patuay. Te paô laô dere que cisique tint adî bon et que mîmameint l'a fè... daî petits. Cliaô que ne vudran pas tè craîrè invouye-lè fèrè on tor pè lè veladzo. Se fan atteinchon, volhan praô rëcognaîtrè lè petits daô patuay, quand oûran dere, decé, delè :

— Dis-voi au bouébe de tracé chercher le boureyon pou le charpentier.

— Charrette, le bêset que je me suis donné en m'encoublant à ce tiolon!

— Le maîdze m'a foutu là une ration qui compte au pitiet.

— La goune a fait cette véprée douze petits cayenets; mais le tien a déjà la grûle.

— Je te dis que ça : Il a reçu un coup de poing su le cotson, mon pauvr'ami de Morges! Y l'aurait fallu voi les dzemotées qui faisait après.

— Pou avoi bon temps, gros gnâgnou que tu es, sais-tu pas mené ta barouette à la retiu-lette!?

— On est venu taquené à la porte au sor de la nuit. Quand même j'étais tout entouppé j'ai assez entendu.

— Toujou la bargagne. Y l'a fallu èdzariyé pou les foins; y faudra enco èdzariyé pou les moissons et les records.

— Fou-moi le camp, sacré vieille kinkerne!

— Ramasse-te voi, mon petit, et va dire à ta mama de te pané le mor, que tu es tombé dans le patregot.

— Si les poules à la Jeannette reviennent gralyé su ces carreaux, je leur rongne la tête avet mon sarcloret.

Pu, te derî :

— Respet po cliaô que dèvezan dinche, que n'an pas pouaire dè sè servi daî mots dè tsi no, et que ne pouan pas suffri cliaô que raffinan quemîn clia vilhe felhie dè Mèzîres, qu'avâi étâ pè Paris, et que dezaî : « Jean, puis-je vous offrir un doigt de vin? Il me paraît que vous respirez en hissant ainsi les gerbes jusque sur le gerbier. » N'a pa de laf dere : « Djan, taf clia botolhie! Vayo que te chet à grantès gottès in quetallin cliaô dzerbès su lè lyaô. Bai! » Et, po fini, et ne pas lè z'eimbètà traô grand teimps, te derî :

— Asse dzoyaôzamin que lo *Conteu* l'a vétuî kan k'ora que vivè! Vive lo *Conteu*!

OCTAVE CHAMBAZ.

AU JORAT DU « CONTEUR »

ET AU « CONTEUR » DU JORAT

Les lignes suivantes ont été lues par leur auteur au dîner du cinquantenaire :

JE ne sais à qui revient l'idée d'avoir choisi Corcelles-le-Jorat pour notre aimable fête du cinquantenaire; quel qu'en soit l'auteur, je l'en félicite. Il ne pouvait mieux faire. Nous sommes dans un cadre digne du *Conteur vaudois*.

En effet, Corcelles au centre, en patois *Co-gallé*, pays des *grantès corallès*, ainsi appelés parce qu'ils sont bons chanteurs et qu'ils ont le gosier en pente.

A l'ouest, *Froideville*, *Freidevela*, lè cacatçhous, toute explication semble inutile. C'est clair comme le *chou*, dirait un allemand.

A deux pas d'ici, *Ropraz*, lè tsats foumas, puis *Mèzières*, pays des grands pantets, parce qu'on n'y a jamais connu de prinstius.